

JEUX OLYMPIQUES 2012

MODALITES DE SELECTION POUR LES DISCIPLINES DE LA VOILE

a. Principes:

Le Conseil d'Administration de la FFVoile en date du 12 juin 2010, désigne le Directeur Technique National afin de procéder aux sélections des sportifs devant représenter la France lors des épreuves de voile olympique pour les saisons sportives 2011 et 2012, et notamment de procéder à la sélection des sportifs qui seront proposés à la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau pour représenter la France lors des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Pour ce faire, le DTN disposera des prérogatives les plus étendues pour procéder aux dites sélections ; il pourra également solliciter l'avis d'experts de son choix pour l'assister dans sa mission.

En cas d'empêchement du DTN pour effectuer cette mission, le CA désignera un nouveau sélectionneur.

b. Critères d'appréciation :

Le **sélectionneur** effectuera ses choix en tenant compte notamment de 2 critères principaux :

1. Les résultats sportifs :

Les résultats obtenus sur épreuves dites de « référence » lors de la saison sportive 2011 : SOF, Sail For Gold, Championnat d'Europe de Classe (obligatoire pour les non sélectionnés au Test Event 2011), Test Event, Championnat du Monde ISAF.

Si besoin était, de nouvelles épreuves dites de « référence » pourront être définies pour la saison sportive 2012.

2. Comportement durant les compétitions (étant entendu que cette liste n'est pas limitative)

- La combativité durant l'intégralité de l'épreuve,
- La résistance au stress et la stabilité émotionnelle pendant l'intégralité d'une épreuve à très fort enjeu,
- La capacité d'adaptation aux conditions d'environnement (vent, courant, état de mer) attendues et extrêmement variables du plan d'eau du site des Jeux Olympiques 2012.

**En conséquence, les performances obtenues lors des épreuves de référence ne seront qu'un des critères d'appréciation pris en compte par le sélectionneur.
En outre, l'ordre de présentation des critères sur le présent document ne doit pas être interprété comme définissant une quelconque hiérarchie.**

c. Description des principales étapes de la sélection :

- Sélection d'un titulaire / d'un équipage titulaire et d'un remplaçant / d'un équipage remplaçant.
- Définition et acceptation par le sélectionné d'une programmation finale jusqu'aux JO avec partenaires d'entraînement.
- Proposition au CNOSF du titulaire / de l'équipage titulaire et du remplaçant / de l'équipage remplaçant pour les JO 2012.

Philippe GOUARD
DTN de la FFVoile